

Les autorités de gestion de la faune des TNO définissent des mesures pour soutenir le caribou des montagnes du Nord

Yellowknife, le 29 avril 2024 — La [Conférence des autorités de gestion](#), établie en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* des Territoires du Nord-Ouest (TNO) pour assurer la gestion et le rétablissement des espèces en péril sur le territoire, est parvenue à un consensus sur la mise en place du [Plan de gestion de la population de caribous des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest](#).

Le caribou des montagnes du Nord a été désigné comme étant une espèce préoccupante aux TNO et partout au Canada. Le plan de gestion, publié en juillet 2023, est le fruit d'une collaboration entre les organismes de gestion de la faune dans l'ensemble de l'aire de répartition du caribou des montagnes du Nord aux TNO. Il repose sur le Plan de gestion de la population des montagnes du Nord du caribou des bois du gouvernement du Canada, publié en 2012, et partage le même objectif global : faire en sorte que le caribou des montagnes du Nord ne devienne pas une espèce menacée ou en voie de disparition en amenant les organismes responsables à collaborer pour prendre soin de cette espèce et de son habitat.

L'accord de mise en œuvre détermine les mesures que les autorités de gestion des TNO ont l'intention de prendre pour concrétiser le plan de gestion. Le succès de la conservation du [caribou des montagnes du Nord](#) est lié à l'engagement et à la coopération des divers organismes responsables de la gestion de la faune aux TNO, ainsi que des résidents et des visiteurs. Les progrès de la mise en œuvre feront l'objet d'un rapport tous les cinq ans, comme l'exige la *Loi sur les espèces en péril* des TNO.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur les espèces ainsi que des pièces justificatives, dont des rapports de situation, des évaluations et des accords de consensus à l'adresse www.nwt-species-at-risk.ca/fr.

Pour en savoir plus, communiquez avec :

Jody Pellssey, présidente
Conférence des autorités de gestion
Tél. : 867-767-9237 poste 53215
Courriel : SARA@gov.nt.ca

Faits en bref

- Le [Plan de gestion de la population de caribous des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest](#) fournit une orientation globale sur la gestion à long terme du caribou des montagnes du Nord et de son habitat aux TNO.
- Le plan de gestion des TNO comprend le plan de gestion national (2012) et un ajout propre aux TNO élaboré par la Conférence des autorités de gestion. Les gouvernements et les organisations autochtones ainsi que les Ténos ont été invités à donner leur avis sur le plan de gestion des TNO.
- La Conférence est un groupe d'offices de cogestion de la faune et de gouvernements qui partagent la responsabilité de la gestion de la faune aux TNO. Voici les autorités de gestion du caribou des montagnes du Nord aux TNO :
 - Office des ressources renouvelables des Gwich'in;
 - ʔehdzo Got'Inę Gots'ę Nákedı (Office des ressources renouvelables du Sahtú);
 - Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
- L'adoption d'un plan de gestion n'est assortie d'aucune interdiction ou mesure de protection automatique pour le caribou des montagnes du Nord ou son habitat. Le plan de gestion ne modifie pas les quotas, les statuts ou les règlements déjà en place.
- La mise en œuvre du plan de gestion est assujettie à l'obtention des crédits nécessaires par les autorités de gestion, ainsi qu'à leurs priorités et contraintes budgétaires.

CONFÉRENCE DES AUTORITÉS DE GESTION

C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9

Tél. : 867-767-9237, poste 53216 • Sans frais : 855-783-4301 •

Téléc. : 867-873-0293 • Courriel : sara@gov.nt.ca

NWTSPECIESATRISK.CA

Liens :

- [À propos du caribou des montagnes du Nord](#)
- [Plan de gestion du caribou des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest \(2023\)](#)
- [Rapport sur la situation du caribou des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest \(2020\)](#)
- [Conférence des autorités de gestion](#)
- [Liste des espèces en péril des TNO](#)